

Préparation à l'examen Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux et passage de l'examen - AIPR - ENCADRANT

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL - PAU
Céline GUISSSET
05.59.77.91.88
celine.guisset@aftral.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) Savoir lire le français (passage de l'examen final sous format QCM).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti-endommagement. Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité. Se préparer et passer l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

Contenu et modalités d'organisation

Identifier les objectifs et étapes de la formation Vérification du respect des prérequis Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels Présentation de la formation Modalités pratiques N° SEQUENCE Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti-endommagement Accueil, présentation et tour de table Réglementation : Réforme anti-endommagement – Guide d'application de la réglementation – Sanctions administratives Rôle de chaque acteur : Quelques définitions – En amont des travaux – Pendant les travaux N° SEQUENCE Identifier l'environnement d'un chantier Différents types de réseaux et moyens de les reconnaître : Réseaux sensibles – Réseaux non sensibles – Règles de pose – Grillages avertisseurs – Classes de précision Différentes techniques de travail : Techniques à ciel ouvert – Techniques sans tranchée – Techniques douce de découverte du réseau Outils de la prévention des accidents : Protections collectives – Protections individuelles N° SEQUENCE Appliquer les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant la réalisation des travaux Marquage-piquetage Investigations Complémentaires (IC) : Principe – Méthodes non intrusives – Méthodes intrusives Techniques de travail (guide technique) : Imprécision de positionnement – Imprécision des techniques – Adéquation des matériels Cartographie : Géoréférencement des réseaux – Relevé – Plan de situation – Plan de masse – Plan d'exécution – Plan de récolement Mesures de prévention : Être acteur de la prévention – Règle des 4A – Constat contradictoire d'arrêt ou de sursis – Constat contradictoire de dommage Salle équipée d'un ensemble multimédia SEQUENCE Se préparer et réaliser le QCM 2 h 00 Passage de l'examen blanc (QCM) et correction commune (1 h 00) Passage de l'examen (QCM) pour l'obtention de l'attestation de compétence (1 h 00) Bilan, synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires Salle équipée d'un ensemble multimédia avec un poste informatique connecté à internet par stagiaire SEQUENCE Bilan et synthèse du stage Bilan de la formation Synthèse du stage Evaluation de satisfaction de la formation

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00200724	du 02/01/2021 au 31/12/2021	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	
00259996	du 03/01/2022 au 31/12/2022	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	
00313867	du 02/01/2023 au 31/12/2024	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	
00373348	du 03/01/2024 au 31/12/2024	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	
00542751	du 02/01/2025 au 31/12/2025	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	